



Liberté, oui mais...

Madame, Monsieur,

La vie au village est un mode d'existence privilégié : le confort est là et les contacts avec les autres sont enrichissants ; ces apports participent à un épanouissement des personnes.

Il faut cependant savoir mesurer les limites de ses actions afin de ne pas générer des nuisances chez les autres et, en particulier, dans son voisinage. Nombreux sont les habitants qui viennent à la mairie ou qui nous téléphonent pour nous faire part de ce qu'ils doivent subir du fait des débordements incontrôlés ou inconscients de quelques riverains, une infime minorité heureusement. Certes, il ne s'agit pas souvent d'actes de malveillance, mais il faut comprendre l'exaspération de certains face à ce qu'il faut bien appeler des incivilités. Je cite par exemple :

- le tapage nocturne (après 22 heures) généré par quelques-uns et des copains qui viennent des villages voisins ;*
- les stationnements gênants ;*
- les menaces verbales et les propos indécents ;*
- la divagation des chiens et leurs crottes (encore et toujours...) ;*
- les dépôts sauvages (déchets, bouteilles vides, cartons, tontes de gazon...).*

La tolérance est une vertu ; cependant, il faut bien admettre que la vie est parfois rendue difficile par des personnes qui n'ont pas encore compris le sens du mot citoyenneté. La liberté collective est impossible sans le devoir de tout un chacun.

Si chacun voulait bien respecter l'autre...

Bien à vous,

Gérard CARBONNEAUX
Maire de Tournes



Les décisions du Conseil Municipal

Réunion du 29 juillet 2021 - 20h00

Résumé du compte-rendu (Le compte-rendu intégral est consultable sur le site internet de la commune : www.tournes.fr).

Présents

M. Gil ANGARD, Mme Pascale ANSELMO, Mme Isabelle BERTRAND, M. Gérard CARBONNEAUX, M. Philippe CLAUSSE, M. Thibault FAY, Mme Aline HAPLIK, M. Christian LENOBLE, Mme Annette MARCHAND, Mme Chantal VAN DEN ABEELE.

Absent ayant donné pouvoir

M. DANCRE Romaric (pouvoir à M. FAY Thibault)
M. PRZYBYLSKI Johann (pouvoir à Mme HAPLIK Aline)

Absents excusés

Mmes BOCQUET Corinne, RENOLLET Mathilde, M. WEBER Gwénaël.

Secrétaire de séance

Mme Isabelle BERTRAND

La séance est ouverte à 20h00 sous la présidence de M. Gérard CARBONNEAUX, Maire, qui procède à l'appel des Conseillers et constate que la condition de quorum est remplie. Le conseil désigne Mme Isabelle BERTRAND comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la précédente séance du 17 juin 2021 est approuvé.

Décisions du maire

Décision n° 2021/03 du 02/07/2021 : acceptation du remboursement d'une surestimation de consommation de gaz pour 7 331,06 euros.

Décision n° 2021/04 du 12/07/2021 : attribution d'un marché de travaux pour la pose d'une nouvelle toiture sur le vestiaire du stade de football Marcel FAY pour un montant TTC de 18 016,65 euros.

Décision n° 2021/05 du 19/07/2021 : rachat d'un véhicule Renault Master Benne pour un montant TTC de 14 758,59 euros.

Décision n° 2021/06 du 21/07/2021 : attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre pour une étude de diagnostic de l'église Saint-Martin pour un montant TTC de 17 600,40 euros.



Décision n° 2021/07 du 22/07/2021 : demande de subvention pour l'étude de diagnostic de l'église Saint-Martin pour un montant TTC de 10 560,24 euros.

Décision n° 2021/08 du 26/07/2021 : attribution d'un marché de travaux pour l'installation d'un système de climatisation dans la mairie, pour un montant TTC de 19 424,40 euros.

Prévue à l'origine uniquement pour le local informatique, il a été possible d'étendre la climatisation à une grande partie du bâtiment sans coût supplémentaire, grâce aux économies réalisées sur les autres travaux de mise aux normes. Les avantages attendus sont multiples : amélioration de l'accueil du public et des conditions de travail du personnel, économie de chauffage aux intersaisons, le système étant réversible.

Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle omnisports

A l'unanimité, le Conseil annule la délibération n°13/2021 du 4 février 2021 et autorise le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre de la salle des sports portant le montant TTC à 205 054,20 €.

Attribution d'un marché de travaux pour la mise aux normes Ad'AP de la mairie

A l'unanimité, le Conseil autorise le maire à signer les marchés de travaux pour la mise aux normes Ad'AP de la mairie pour un montant total TTC de 212 555,12 €.

Attribution d'un marché de travaux pour l'aménagement de la rue des 7 Fontaines

A l'unanimité, le Conseil autorise le maire à signer le marché de travaux pour l'aménagement de la rue des 7 Fontaines pour un montant total TTC de 74 199,18 €. Le marché a été attribué à l'entreprise STP de la Vence.

Règlement d'utilisation pour le prêt de matériel communal

A l'unanimité, le Conseil approuve le projet de règlement d'utilisation pour le prêt de matériel communal.



Questions diverses

Projet de salle omnisports

Monsieur Gérard CARBONNEAUX apporte des informations sur les derniers développements du projet de salle omnisports. Il fait le point sur les dossiers de demande de subventions et présente le dernier chiffrage du maître d'œuvre s'élevant à 2 151 316 euros HT. Compte tenu des frais non pris en compte ou non encore chiffrés, l'estimatif total du programme se monte à 2 200 000 euros HT.

Déroulement de l'ALSH7

Madame Pascale ANSELMO rend compte des difficultés, sans doute liées au contexte sanitaire, rencontrées cette année pour mettre en place l'ALSH7. Malgré tout, une équipe d'encadrants et d'animateurs, dynamique et bien investie, a pu être réunie. Les retours des parents et des enfants sont très positifs, à tel point que certains prolongent leurs séjours.

Enquête sur les besoins et attentes des habitants de Tournes

Monsieur Philippe CLAUSSE rappelle l'enquête réalisée en octobre 2020 auprès de la population et présente un document rédigé et validé par la commission communication reprenant les propositions du Conseil municipal en réponse aux attentes de la population. Ce document est adopté en l'état et sera mis en ligne sur le site internet de la commune.

Exécution du budget primitif 2021

Monsieur Philippe CLAUSSE informe le Conseil que le coût définitif des principaux investissements programmés en 2021 est significativement inférieur aux prévisions budgétaires.

Débat sur le fleurissement de la commune

Madame Pascale ANSELMO, ajointe en charge du fleurissement de la commune, demande que le Conseil engage une réflexion sur la cohérence de sa politique en matière de fleurissement de la commune et des moyens humains dédiés.

La séance est levée à 21h59.



Informations aux habitants



Affaires administratives

◆ Enquête auprès de la population

Les résultats complets de l'enquête auprès de la population lancée en octobre 2020 ont été mis en ligne sur le site internet de la commune www.tournes.fr, rubrique "LA MAIRIE - Publications".

Chacun pourra ainsi prendre connaissance des réponses aux propositions des habitants et des actions décidées par le Conseil municipal.



Fêtes et cérémonies

◆ Cérémonie commémorative du Bois de la Rosière

La cérémonie commémorative du Bois de la Rosière se déroulera le dimanche 12 septembre 2021. Les habitants sont invités à partager ce moment de mémoire qui se déroulera selon le programme ci-joint (sous réserve des règles sanitaires qui seront en vigueur à cette date).



Vie associative

◆ Concours photos : avant le 31 octobre !

La date limite d'envoi des photos pour le concours organisé par la Municipalité est fixé au 31 octobre. Ce concours est réservé aux habitants de la commune. Les photos sont à adresser sous format numérique à l'adresse suivante :

accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr

Le règlement est consultable en mairie et sur le site de la commune.

◆ La brocante de septembre n'aura pas lieu

En raison du contexte sanitaire et des règles mises en place (pass sanitaire, mesures de distanciation...), l'ASTRM, organisatrice, et la Municipalité ont considéré que les conditions n'étaient pas réunies pour organiser en toute sécurité une brocante en septembre et ont décidé avec regret, d'un commun accord, d'annuler cette manifestation.

◆ Artistes peintres de la commune : faites-vous connaître !

En vue d'organiser de futures expositions dans la commune, la Municipalité invite les artistes peintres de la commune à se faire connaître en mairie.



Travaux et urbanisme

◆ Enfin par terre !

Après des semaines d'attente, le hangar de la rue de la gare est enfin abattu. Il n'a pas résisté à la grue de démolition arrivée sur place.

◆ Travaux rue des Sept Fontaines

Comme prévu, les premiers travaux de réhabilitation de la rue des Sept Fontaines ont démarré fin juillet sur le réseau d'alimentation en eau potable. Momentanément interrompus en raison des congés d'été, ils reprendront prochainement.



Environnement

◆ Collecte de verre : Tournez bon élève

Les verres collectés en 2020 sur la commune représentent 59,11 T, soit 55,14 kg par habitant (49,78 kg en 2019 et 47,41 kg en 2018). A titre de comparaison, le "score" pour l'ensemble de la communauté d'agglomération n'est que de 31,89 kg et de 36 kg pour les Ardennes. L'enjeu pour Ardenne métropole est d'atteindre rapidement au minimum le chiffre de 36 kg et d'éviter ainsi l'enfouissement de 700 tonnes de verres.

◆ Collecte des ordures ménagères : réforme en vue

L'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes de 17 euros la tonne enfouie en 2018 à 65 euros en 2025 va se traduire par une hausse de 20% de la taxe d'élimination des ordures ménagères pour Ardenne Métropole si rien n'est fait pour jeter moins et trier plus.

C'est pourquoi, l'agglomération planche sur un programme décliné en 4 objectifs et 20 actions qui vient d'être communiqué à la mairie.

Parmi les pistes explorées, figurent notamment :

- la mise en place à blanc dès 2022 d'une taxe d'élimination d'ordures ménagères incitative ;
- l'instauration d'un contrôle d'accès aux déchèteries ;
- la baisse de moitié de la fréquence de collecte des déchets ménagers ;
- l'équipement de tout le territoire communautaire en composteurs individuels et collectifs d'ici 2024.



Services et commerces

◆ Une esthéticienne à Tournes

Nous sommes heureux d'accueillir Madame Karine LASSAUX qui vient d'ouvrir son cabinet d'esthéticienne à Tournes - 377 chemin de la Croix de Warcq. Tél: 06 33 84 67 28 - karine08460@gmail.com.

Ouverture non stop du lundi au samedi sur rendez-vous.

La municipalité lui souhaite pleine réussite dans son activité.

◆ ADIL, une adresse à connaître

L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) située au 6 rue Noël à Charleville-Mézières, est une association agréée par le Ministère du Logement.

Elle offre aux particuliers un conseil complet gratuit et neutre sur l'ensemble des questions ou problèmes qu'ils peuvent rencontrer qu'ils soient d'ordre financiers, fiscaux ou juridiques en rapport avec l'habitat.

L'Agence, grâce à ses juristes, vous permettra d'obtenir une réponse gratuite, claire et certifiée. Que vous soyez locataire, propriétaire, copropriétaire ou futur accédant à la propriété, toute la réglementation vous sera expliquée.

Pour bénéficier de ses services, vous pouvez contacter l'ADIL par téléphone au 03 24 58 28 92, par mail à adil@adil08.fr ou en vous rendant directement à l'agence située au 6 rue Noël à Charleville-Mézières.





A noter sur vos agendas

- ◆ **12 septembre** Commémoration du Bois de la Rosière.
- ◆ **10 Octobre** Circuit des Ardennes (course cycliste).
- ◆ **31 octobre** Date limite pour le concours photos.



Vos élus au travail

09/07 : Commission d'Appel
d'Offres
13/07 : Cérémonie au Monument
aux Morts et repas
républicain

17/07 : Retraite aux flambeaux
et feu d'artifice
22/07 : Réunion Maire / Adjoints
29/07 : Conseil municipal
05/08 : Réunion Maire / Adjoints

Permanences en mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat.

MAIRIE DE TOURNES

2, rue de la Citadelle - 08090 TOURNES

tél. : 03.24.52.93.04

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30 à 11h30
- Mardi après-midi : sur rendez-vous de 16h00 à 19h00

Contacts:

- M. le Maire : mairie.tournes@orange.fr
- Mme BEGLOT : accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr
- Mme TORELLA : mairie.tournes@wanadoo.fr
- Site Internet : www.tournes.fr
- Page Facebook : www.facebook.com/tournes.fr